



HARVEST Canadian Income & Growth Fund

États financiers annuels

31 décembre 2014

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group, 710 Dorval Drive, Bureau 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolios Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 19 mars 2015



Le 19 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du

Harvest Canadian Income and Growth Fund (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
Aux	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1^{er} janvier 2013
Actif			
Actif courant			
Placements	51 418 657 \$	65 151 541 \$	34 999 326 \$
Trésorerie	759 632	1 529 912	2 354 271
Dividendes et intérêts à recevoir	280 850	379 751	298 336
Souscriptions à recevoir	20 170	574 872	175 779
	52 479 309	67 636 076	37 827 712
Passif			
Passif courant			
Rachats à payer	90 403	613 080	1 171
Distributions à payer	76 224	91 731	58 246
	166 627 \$	704 811 \$	59 417 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	52 312 682 \$	66 931 265 \$	37 768 295 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	31 486 334 \$	44 525 036 \$	30 212 861 \$
Série A	18 110 870	19 758 412	6 933 466
Série F	2 713 949	2 647 817	621 968
Série D	1 529	s. o.	s. o.
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)			
Série R	2 148 465	3 077 537	2 201 584
Série A	1 230 552	1 362 396	504 801
Série F	177 707	178 720	44 960
Série D	104	s. o.	s. o.
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Série R	14,66 \$	14,47 \$	13,72 \$
Série A	14,72	14,50	13,74
Série F	15,27	14,82	13,83
Série D	14,70	s. o.	s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	2 389 186 \$	2 001 036 \$
Intérêts à distribuer	324 176	335 379
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	4 602 200	1 903 422
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(823 726)	2 427 114
Gain (perte) net sur les placements	6 491 836	6 666 951
Autres revenus		
Gain (perte) de change net réalisé	(5 340)	50 523
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	1 717	301
Autres revenus	(3 623)	50 824
Total du revenu net	6 488 213	6 717 775
Charges (note 5)		
Frais de gestion	861 915	644 539
Frais de service	712 089	527 063
Retenues d'impôt	27 031	69 662
Coûts des communications aux porteurs de parts	60 779	64 186
Honoraires d'audit	37 034	39 510
Honoraires des agents des transferts	84 288	68 153
Droits de garde et frais bancaires	49 783	46 073
Frais du comité d'examen indépendant	16 790	11 655
Droits de dépôt	14 850	21 107
Frais juridiques	44 916	24 190
Coûts de transactions	82 223	61 056
Total des charges	1 991 698	1 577 194
Frais pris en charge par le gestionnaire (note 5)	(103 929)	(73 950)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 600 444 \$	5 214 531 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R		
	2 877 193 \$	3 568 847 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A		
	1 482 170	1 408 303
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F		
	241 052	237 381
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D		
	29	s. o.
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)		
	1,12 \$	1,61 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)		
	1,10	1,62
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)		
	1,34	1,65
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)		
	0,29	s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – TOUTES SÉRIES

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	66 931 265 \$	37 768 295 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 600 444 \$	5 214 531 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 441 706	24 757 066
Produit de l'émission de parts rachetables lors de la fusion	-	28 477 870
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 358 710	1 889 849
Rachat de parts rachetables	(28 620 403)	(28 394 331)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(15 819 987) \$	26 730 454 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(1 971 443)	-
Remboursement de capital	(1 427 597)	(2 782 015)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(3 399 040) \$	(2 782 015) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	52 312 682 \$	66 931 265 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE R

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	44 525 036 \$	30 212 861 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 877 193 \$	3 568 847 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 685 747	6 952 563
Produit de l'émission de parts rachetables lors de la fusion	-	27 993 685
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 510 674	1 375 909
Rachat de parts rachetables	(19 992 261)	(23 681 468)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux transactions sur parts rachetables	(13 795 840) \$	12 640 689 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(1 229 632)	-
Remboursement de capital	(890 423)	(1 897 361)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 120 055) \$	(1 897 361) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	31 486 334 \$	44 525 036 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	19 758 412 \$	6 933 466 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 482 170 \$	1 408 303 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 510 662	15 505 638
Produit de l'émission de parts rachetables lors de la fusion	-	284 771
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	733 572	419 623
Rachat de parts rachetables	(7 246 902)	(4 033 764)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux transactions sur parts rachetables	(2 002 668) \$	12 176 268 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(653 686)	-
Remboursement de capital	(473 358)	(759 625)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 127 044) \$	(759 625) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	18 110 870 \$	19 758 412 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 647 817 \$	621 968 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	241 052 \$	237 381 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 243 797	2 298 865
Produit de l'émission de parts rachetables lors de la fusion	-	199 414
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	114 421	94 317
Rachat de parts rachetables	(1 381 240)	(679 099)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux transactions sur parts rachetables	(23 022) \$	1 913 497 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(88 101)	-
Remboursement de capital	(63 797)	(125 029)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(151 898) \$	(125 029) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 713 949 \$	2 647 817 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE D

Pour la période allant du 9 juillet 2014 (début des opérations) au 31 décembre 2014

2014

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	-	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29	\$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 500	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	43	
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables	1 543	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(25)	
Remboursement de capital	(18)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(43)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 529	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 600 444 \$	5 214 531 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(4 602 200)	(1 903 422)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	823 726	(2 427 114)
Variation du (gain) perte de change latent	(1 717)	(301)
Produit de la vente de placements	35 570 089	23 564 297
Acquisition de placements	(18 057 014)	(49 385 675)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	98 901	(81 415)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	18 432 229 \$	(25 019 099) \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 996 408	52 835 843
Rachat et annulation de parts rachetables	(29 143 080)	(27 782 422)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après déduction des distributions réinvesties)	(1 055 837)	(858 681)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(19 202 509) \$	24 194 740 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(770 280)	(824 359)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 529 912	2 354 271
Trésorerie à la clôture de l'exercice	759 632 \$	1 529 912 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant l'exercice*	354 381 \$	297 610 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	2 430 851	1 887 728

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
91 931	Corus Entertainment Inc., cat. B, sans droit de vote	2 066 241	2 109 816	4,0
142 200	Meubles Léon Ltée	1 796 638	2 545 380	4,9
470 000	Sirius XM Canada Holdings inc.	3 452 226	2 848 200	5,4
		7 315 105	7 503 396	14,3
Consommation de base				
33 640	Altria Group, Inc.	812 614	1 919 733	3,7
82 654	Corby spiritueux et vins limitée, A	1 481 550	1 899 389	3,6
366 661	Rogers Sugar, Inc.	1 941 417	1 741 640	3,3
		4 235 581	5 560 762	10,6
Énergie				
85 000	Cardinal Energy Ltd.	1 611 545	1 148 350	2,2
20 007	Keyera Corp.	1 218 329	1 621 968	3,1
69 614	Parkland Fuel Corporation	816 913	1 513 408	2,9
100 000	PHX Energy Services Corp.	1 001 220	748 000	1,4
130 000	Whitecap Resources, Inc.	2 158 663	1 487 200	2,9
		6 806 670	6 518 926	12,5
Technologie de l'information				
82 536	DH Corporation	1 669 078	3 026 595	5,8
17 000	QUALCOMM Incorporated	1 463 180	1 463 576	2,8
		3 132 258	4 490 171	8,6
Industries				
23 000	Deere & Company	2 142 578	2 356 819	4,5
140 000	Stuart Olson Inc.	1 149 161	1 069 600	2,1
		3 291 739	3 426 419	6,6
Pipelines				
19 500	Enbridge Inc.	864 825	1 164 930	2,2
61 313	Inter Pipeline Ltd.	1 095 619	2 203 589	4,2
37 028	Pembina Pipeline Corporation	663 997	1 567 766	3,0
		2 624 441	4 936 285	9,4
Banques et autres institutions financières				
29 600	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	986 864	994 264	1,9
125 000	Regions Financial Corporation	988 131	1 528 890	2,9
		1 974 995	2 523 154	4,8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2014

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'actif net
Immobilier				
69 106	Artis Real Estate Investment Trust	804 413	979 923	1,9
308 000	BTB Real Estate Investment Trust	1 187 760	1 456 840	2,8
70 000	Mainstreet Equity Corporation	2 326 950	2 652 300	5,1
35 000	Northern Property Real Estate Investment Trust	837 121	831 950	1,6
252 048	Timbercreek Mortgage Investment Corporation	2 303 019	2 097 039	4,0
		7 459 263	8 018 052	15,4
Télécommunications				
27 600	TELUS Corporation	1 020 925	1 156 164	2,2
		1 020 925	1 156 164	2,2
Services publics				
150 000	Borex inc., cat. A	2 026 530	1 927 500	3,7
35 886	Brookfield Infrastructure Partners LP	1 057 024	1 740 325	3,3
35 000	Brookfield Renewable Energy Partners L.P.	1 003 754	1 256 500	2,4
		4 087 308	4 924 325	9,4
Autres émetteurs publics				
32 150	Medical Facilities Corporation	435 260	591 882	1,1
		435 260	591 882	1,1
Total des actions		42 383 545	49 649 536	94,9
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
1 608 000	Les placements YPG inc., 8,00 %, 30 nov. 2022	1 611 750	1 769 121	3,4
Total des titres à revenu fixe		1 611 750	1 769 121	3,4
Total des placements		43 995 295	51 418 657	98,3
Autres actifs moins les passifs			894 025	1,7
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			52 312 682	100,0

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2014

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création, le 31 mai 2010, et le début des activités, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario).

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative par part, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en diminuant la volatilité. Le Fonds a été constitué pour fournir aux investisseurs un revenu et une possibilité d'appréciation de leur capital. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique composé principalement d'actions versant des dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse des secteurs des services publics, des produits industriels, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A et F uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la date de conversion, tous les porteurs de parts inscrits au 20 juin 2012 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 20 juin 2012, mais ont commencé leurs activités le 25 juin 2012, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 20 juin 2012, mais ont commencé leurs activités le 16 juillet 2012. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D, créées le 20 juin 2014 mais dont les activités n'ont commencé que le 9 juillet 2014, ne comportent aucuns frais de souscription initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

Le Harvest Sustainable Income Fund (« HSI ») et le Canadian Premium Select Income Fund (« HCS ») ont été fusionnés au Fonds, respectivement les 6 et 22 novembre 2013. Les porteurs de parts des séries R, A et F du Fonds HSI ont reçu 934 364 parts de série R, 20 019 parts de série A et 13 759 parts de série F du Fonds. Les porteurs de parts de série R du Fonds HCS ont reçu 1 026 519 parts de série R du Fonds. La valeur des parts émises par le Fonds a été équivalente à la juste valeur des actifs transférés par les Fonds HSI et HCS. La valeur des actifs transférés s'est établie à 13 763 197 \$ pour le Fonds HSI et à 14 714 673 \$ pour le Fonds HCS. Les fusions se sont déroulées avec report d'impôt pour les porteurs de parts des Fonds HSI et HCS.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES IFRS

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'IASB). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR canadiens »). Les informations comparatives des PCGR ont été reformulées pour répondre aux normes IFRS. Le Fonds a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2013 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. L'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par le Fonds, notamment la nature et l'effet des changements de méthodes comptables importants par rapport aux méthodes utilisées pour les états financiers du Fonds conformément aux PCGR canadiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, est décrite ci-dessous. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 19 mars 2015.

Les effets de la transition par le Fonds aux IFRS sont résumés ci-dessous.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Tableaux des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds n'était pas tenu de fournir un état des flux de trésorerie. Aux termes de la norme IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période considérée et la période comparative.

Classement des parts rachetables

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds comptabilisait ses parts rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, la norme IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Réévaluation des placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, qui exigeait le recours aux cours acheteur pour les positions acheteur et aux cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements conformément aux indications de la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, suivant lesquelles la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur. Cette norme permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés précédemment selon les PCGR canadiens et de ceux présentés selon les normes IFRS.

Capitaux propres	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada	66 802 244 \$	37 716 567 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	129 021 \$	51 728 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	66 931 265 \$	37 768 295 \$

Résultat global	31 décembre 2013
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	5 137 238 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	77 293 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 214 531 \$

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables des autres actifs et passifs financiers à coût amorti et l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, il n'existait aucune différence entre la valeur liquidative par titres du Fonds et l'actif net par titre calculé selon les normes IFRS.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à des fins de distribution mentionnés dans les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêt nominal reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (les pertes) nets réalisés sur les placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les distributions reçues de fonds communs de placement sont comptabilisées selon la forme sous laquelle elles ont été reçues des fonds sous-jacents.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chaque série.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette du gain (perte) de change latent », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pour la période visée.

Impôt et taxes

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. Pour la dernière année d'imposition, le Fonds n'a enregistré aucune perte pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9 Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries.

Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Au 20 juin 2014, le Fonds a lancé des parts de série D à l'intention de tous les investisseurs, moyennant les frais décrits dans la note 5.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant les périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2013	2 201 584	504 801	44 960	-
Parts rachetables émises	50 515	654 523	124 370	-
Parts rachetables émises lors de la fusion	1 960 883	20 019	13 759	-
Parts rachetables émises au réinvestissement	97 404	29 656	6 573	-
Parts rachetables rachetées	(962 718)	(98 005)	(29 161)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(270 131)	251 402	18,219	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2013	3 077 537	1 362 396	178 720	-
Parts rachetables émises	18 636	195 432	32 089	101
Parts rachetables émises au réinvestissement	101 732	49 280	7 467	3
Parts rachetables rachetées	(1 014 498)	(376 694)	(74 431)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(34 942)	138	33 862	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2014	2 148 465	1 230 552	177 707	104

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 2 567 694 pour la série R (2 211 029 parts en 2013), 1 348 751 pour la série A (868 738 parts en 2013), 180 318 pour la série F (144 086 parts en 2013) et 101 parts pour la série D.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties à leur valeur liquidative en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 0,84 \$ par part (0,07 \$ par part par mois) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (0,84 \$ par part en 2013).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. («Avenue» ou «le gestionnaire des placements») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et verse à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds attribuable à cette série (les «frais de gestion»).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, R et D pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement, les relevés de compte et les bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Lors de la conversion du Fonds en fonds commun de placement à capital variable, les frais de service annuels facturés aux parts de série R ont augmenté de 0,60 % (faisant passer les frais annuels de gestion à 2,25 %) et le Fonds a cessé de recourir à des effets de levier pour atteindre ses objectifs de placement.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable de toutes les charges liées à ses activités et à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et charges liés au comité d'examen indépendant («CEI»), notamment les frais des membres du CEI et les frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces frais pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, prendre en charge une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 103 929 \$ (73 950 \$ en 2013). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports ainsi que d'autres communications aux porteurs de parts, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et honoraires de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration et coûts liés au placement continu et à d'autres obligations du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque Fonds concerné. Ils se sont élevés à 58 715 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (49 958 \$ en 2013) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global dans les états financiers annuels.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2014, 94,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (87,5 % au 31 décembre 2013, 87,6% au 1^{er} janvier 2013) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 2 482 477 \$ (2 927 158 \$ au 31 décembre 2013, 1 649 851 \$ au 1^{er} janvier 2013).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un Fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013		Au 1 ^{er} janvier 2013	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	9 044 126 \$	17,3 %	6 460 742 \$	9,7 %	4 175 280 \$	11,1 %

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 9 009 343 \$ (6 442 729 \$ au 31 décembre 2013, à 3 923 657 \$ au 1^{er} janvier 2013) et à 34 783 \$ (18 013 \$ au 31 décembre 2013, 251 623 \$ au 1^{er} janvier 2013) respectivement.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Au 31 décembre 2014, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux autres monnaies, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 452 206 \$ (323 038 \$ au 31 décembre 2013, 208 764 \$ au 1^{er} janvier 2013), soit 0,9 % (0,5 % au 31 décembre 2013, 0,6 % au 1^{er} janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un Fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts gagnés par le Fonds varieraient de 17 691 \$ (66 084 \$ au 31 décembre 2013, 19 304 \$ au 1^{er} janvier 2013).

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013.

Instruments de créance : 31 décembre 2014	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	1 769 121	3,4
Total	1 769 121	3,4

Instruments de créance : 31 décembre 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	4 822 689	7,2
Plus de cinq ans	1 785 684	2,7
Total	6 608 373	9,9

Instruments de créance : 1 ^{er} janvier 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	747 300	2,0
Plus de cinq ans	1 183 133	3,1
Total	1 930 433	5,1

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables le sont sur demande du porteur; toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle représente les flux de trésorerie sortants réels, les porteurs de ces parts les conservant habituellement plus longtemps.

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013.

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds détenait des titres de créance ayant les notations suivantes :

31 décembre 2014 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC	100,0	3,4
Total	100,0	3,4

31 décembre 2013 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC	27,1	2,7
CCCH	26,8	2,7
Sans notation	46,1	4,5
Total	100,0	9,9

1 ^{er} janvier 2013 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
Sans notation	100,0	5,1
Total	100,0	5,1

*À l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Lorsqu'il y a plus d'une notation pour un même titre, la notation la plus basse est retenue.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix); et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de présentation de l'information financière.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2014				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	43 383 998	-	-	43 383 998
Parts de sociétés en commandite	2 996 825	-	-	2 996 825
Fiducies de placement immobilier	3 268 713	-	-	3 268 713
Total des actions	49 649 536	-	-	49 649 536
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	1 769 121	-	-	1 769 121
Total des titres à revenu fixe	1 769 121	-	-	1 769 121
Total des placements à la juste valeur	51 418 657	-	-	51 418 657

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	51 352 633	-	-	51 352 633
Parts de sociétés en commandite	3 303 939	-	-	3 303 939
Fiducies de placement immobilier	3 886 595	-	-	3 886 595
Bons de souscription	-	1	-	1
Total des actions	58 543 167	1	-	58 543 168
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	4 833 190	1 775 183	-	6 608 373
Total des titres à revenu fixe	4 833 190	1 775 183	-	6 608 373
Total des placements à la juste valeur	63 376 357	1 775 184	-	65 151 541

Placements à la juste valeur au 1 ^{er} janvier 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	25 517 273	-	-	25 517 273
Parts de sociétés en commandite	3 673 398	-	-	3 673 398
Fonds	1 428 984	-	-	1 428 984
Fiducies de placement immobilier	2 377 366	-	-	2 377 366
Bons de souscription	-	71 872	-	71 872
Total des actions	32 997 021	71 872	-	33 068 893
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	858 409	1 072 024	-	1 930 433
Total des titres à revenu fixe	858 409	1 072 024	-	1 930 433
Total des placements à la juste valeur	33 855 430	1 143 896	-	34 999 326

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 ou au 1^{er} janvier 2013 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

La valeur des actions et des titres de créance à revenu fixe du niveau 1 est basée sur les cours. La valeur des titres de créance de niveau 2 est basée sur un cours négocié sur un marché secondaire. Les bons de souscription sont évalués selon le modèle Black Scholes, qui se base sur le cours auquel se négocie l'action sous-jacente.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et les secteurs d'activité.

Régions

Au	31 décembre 2014		31 décembre 2013		1 ^{er} janvier 2013	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	42 409 314	81,1	58 708 812	87,7	31 075 669	82,3
États-Unis	9 009 343	17,2	6 442 729	9,6	3 923 657	10,4
Totaux	51 418 657	98,3	65 151 541	97,3	34 999 326	92,7

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

Catégories	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
	% de l'actif net	% de l'actif net	% de l'actif net
Consommation discrétionnaire	14,3	10,1	12,7
Consommation de base	10,6	13,4	10,8
Énergie	12,5	6,6	11,5
Technologie de l'information	8,6	-	-
Industries	6,6	5,7	15,0
Pipelines	9,4	9,8	-
Banques et autres institutions financières	4,8	8,4	-
Immobilier	15,4	12,7	12,0
Télécommunications	2,2	9,4	11,3
Services publics	9,4	8,9	6,0
Autres émetteurs publics	1,1	2,5	8,3
Titres à revenu fixe	3,4	9,8	5,1
Total	98,3	97,3	92,7

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, le coût des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.